



Le jeudi 31 mars 2016 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 25 mars 2016 - Nombre de membres en exercice : 28

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, MM. Pierre ZIMMERMANN, Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mme Colette GRASER, MM. Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, MM. Alexandre MEZIERE, Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, MM. Dominique SERGENT, Riquier WILLOQUET, Mme Dong NGUYEN-RODRIGUEZ,

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Pierrette MAILLARD (à M. Pierre ZIMMERMANN), Mme Marie-France TAILLEFER (à M. Pierre BOURGOIS), M. Claude LAMARCQ (à Mme Danièle PETIT), Mme Nathalie HERBAUX (à Mme Martine FOULON), Mme Aurélie VERNIER (à M. Didier DUPE)

Absente : Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

N° 16-1-6

Affaires Juridiques

Cession d'un immeuble
sise à Bondues
Lieu dit « Le Grand Zobeau »
Parcelle B 3915

Rapport de M. le Maire,

Au terme d'un acte administratif en date du 02 mars 2015, la commune s'est rendue acquéreur par l'exercice du droit de priorité d'un immeuble d'habitation située sur le site de l'aérodrome lieu dit Le Grand Zobeau cadastré section B n° 3915.

Les conditions économiques liées à la réhabilitation de cette habitation ne sont pas en faveur de son maintien dans le patrimoine communal.

Monsieur Descamps et Madame Voisin demeurant à Villeneuve d'Ascq (59650) 1 allée des Chardonnerets ont formulé une offre d'acquisition moyennant un prix fixé à 95 100€ TTC.

Cela étant exposé, nous invitons le Conseil Municipal :

- à décider la cession au profit de Monsieur Descamps et Madame Voisin de l'immeuble situé au lieu dit Le Grand Zobeau cadastré section B n° 3915 moyennant un prix fixé à 95 100€ ;
- à autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes à intervenir.

Travaux Préparatoires
CA du 3 mars 2016
Commission Générale du 10 mars 2016



Le Conseil
adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire